

date-limite : 15 février 2017

Bourses d'écriture et de traduction 2017

Cette année, le dispositif des bourses d'écriture et de traduction s'ouvre aux auteurs de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Les dossiers sont reçus jusqu'au 15 février !

Les écrivains et les traducteurs résidant en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus d'un an, ayant publié au moins une fois à compte d'éditeur, peuvent présenter leur candidature pour l'attribution d'une bourse d'écriture.

Ces aides, attribuées par la Drac et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours de l'Arald, ont pour objectif de contribuer à "donner du temps" à des écrivains pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

Les scénaristes et/ou scénaristes/illustrateurs de bande dessinée peuvent également bénéficier des bourses de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de mener à bien un projet d'écriture et de publication.

Comment candidater ?

La date limite pour déposer des demandes de bourses d'écriture et de traduction est fixée au **15 février 2017**. Les conditions d'éligibilité, les modalités de candidature et d'examen des dossiers, ainsi que les engagements consécutifs à l'obtention d'une bourse sont présentés dans le document ci-dessous : [lien](#)

Le dossier doit être réalisé impérativement au format numérique et déposé en ligne sur internet via les formulaires suivants :

- bourses d'écriture : [lien](#)
- bourses de traduction : [lien](#)

Quels documents préparer ?

Les documents nécessaires pour candidater en ligne sont listés ci-dessous. **Nous vous conseillons de les préparer avant de commencer à renseigner le formulaire.**

Impératifs techniques :

- Les fichiers doivent impérativement être enregistrés sous format PDF.
- Merci de les intituler avec votre nom et prénom.
- Limite de taille: 10 MB par fichier. Merci de respecter cette limite.
Si malgré tout certaines pièces dépassent les 10 MB, vous pouvez les envoyer par We transfer à ic.enescu@arald.org. Attention : le remplissage du formulaire reste obligatoire (vous pouvez

remplacer les fichiers trop lourds par des documents pdf contenant la mention : "Fichier envoyé par Wetransfer").

Bourses d'écriture

- **lettre de demande**
La lettre de demande de bourse d'écriture doit être signée, comporter votre adresse postale, présenter votre projet d'écriture, en le situant, le cas échéant, dans la chronologie de votre œuvre. Elle doit également préciser votre situation personnelle et professionnelle actuelle et indiquer la possibilité que vous avez de dégager du temps si vous obtenez une aide financière.
- **curriculum vitae**
Le CV doit comporter notamment adresses postale et électronique, date et lieu de naissance, numéro de sécurité sociale. Pour les essayistes : préciser le domaine de recherche et le déroulement de la carrière.
- **relevé d'identité bancaire**
- **justificatif de domicile**
Taxe d'habitation, facture eau/électricité, etc.
- **bibliographie**
Livres publiés à compte d'éditeur
- **revue de presse du dernier livre publié**
- **lettre d'intention de l'éditeur, si possible**
Pour les auteurs et les essayistes
- **descriptif et le synopsis du projet**
- **extraits significatifs** du travail en cours d'écriture (25 pages minimum) ou pour les auteurs/illustrateurs, votre maquette
Préparer un seul document
- **dernier livre publié** Si vous n'avez pas le PDF de votre dernier livre publié, merci d'envoyer deux exemplaires du livre à l'adresse : ARALD, 25 rue Chazière, 69004 Lyon, avec la mention "Bourses d'écriture".

Bourses de traduction

- **lettre de demande**
La lettre de demande de bourse de traduction doit comporter des indications sur votre situation personnelle et professionnelle. Elle doit être signée, mentionner votre adresse postale, présenter les motivations de votre demande, ainsi que le projet de traduction, avec présentation de l'auteur, de l'œuvre et des difficultés particulières de traduction.

- **curriculum vitae**
Le CV doit comporter adresses postales et électronique, date et lieu de naissance, numéro de sécurité sociale.
- **relevé d'identité bancaire**
- **justificatif de domicile**
Taxe d'habitation, facture eau/électricité, etc.
- **bibliographie**
Livres et revues publiés à compte d'éditeur
- **liste précise des traductions déjà réalisées**
- **revue de presse du dernier livre traduit**
- **extraits significatifs** de la traduction (25 pages minimum) et de l'apparat critique
Préparer un seul document
- **note** précisant le nombre de signes de l'ouvrage original, le prix à la page de traduction et le montant total de la rémunération.
Indiquer si l'éditeur a lui aussi déposé une demande de subvention pour ce projet
- **copie du contrat de traduction**
Faisant apparaître une rémunération de 20 € au minimum pour une page de 1 500 signes
- **texte original complet et paginé**
Si vous n'avez pas le PDF, merci d'envoyer deux exemplaires du livre à l'adresse : ARALD, 25 rue Chazière, 69004 Lyon, avec la mention "Bourses d'écriture".

Renseignements

Questions techniques : Ioana Enescu - ic.enescu@arald.org ou 04 72 00 07 99

Autres renseignements : Philippe Camand - p.camand@arald.org ou 04 72 00 07 98

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnherhonealpes-livre-lecture.org/articles/bourses-d-ecriture-et-de-traduction-2017-5a281850e8c76>